

COMPTE-RENDU

SEANCE DU 23 OCTOBRE 2018

18H15

Excusés : Mmes Isabelle Terminet, Michèle Guicheteau et Laurence Héraud,
MM. Jacques Gascuel et Patrick Ravaudet

Aménagement du bourg : présentation par le cabinet BETG

Monsieur le Maire rappelle qu'il a été demandé au cabinet BETG une étude globale. Les axes principaux et prioritaires sont la rue des charrons, la rue Saint Martin, la place du monument aux morts et la place de la mairie.

Monsieur Tyré du cabinet BETG expose les projets de ces 2 rues et 2 places. Les 2 rues sont plus faciles à traiter car en sens unique.

Rue des charrons : la largeur de la voie serait peu modifiée; le trottoir serait plus large à gauche (1,40m) ; une place de stationnement disparaîtrait. Tout sera fait pour prendre en compte les sorties des habitations et les habitudes des riverains. La chaussée serait un peu rétrécie pour ralentir la vitesse (largeur entre 4,50m et 4,80m). Monsieur Tyré propose 3 habillages en pavé résine, aménagements très appréciés de l'ABF.

Rue Saint Martin : un trottoir serait aménagé à gauche; il n'y aurait plus de places de stationnement à gauche mais le stationnement minute (pour sortir les courses par exemple) serait toléré. La largeur de la voie serait de 3,60m. Il est également proposé 3 travées en pavé résine.

Place du monument aux morts : la chaussée serait déplacée ; un emplacement suffisant sera conservé pour la frairie. Le monument devra être déplacé. Un plateau surélevé serait installé avant le carrefour. Un revêtement clair qualitatif, type grenailage, serait posé sur ce carrefour. De part et d'autre du carrefour, on trouverait 4 parvis en béton lavé. Quelques arbres seraient plantés devant la Coop.

Place de la mairie : Monsieur Tyré propose d'ajouter de la verdure sur l'allée centrale, avec des plates-bandes de vivaces au pied des arbres. Les places de stationnement seraient matérialisées en béton lavé foncé.

Il est convenu que le dossier pour la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) sera complet avant la fin de l'année. On peut espérer une subvention de 30% de DETR ainsi que des subventions du Département et des amendes de police.

Monsieur le Maire insiste sur l'importance de ces travaux pour attirer de nouveaux habitants et conserver la vie dans le centre-bourg.

Monsieur le Maire souhaite que Monsieur Daney intervienne lors de la prochaine réunion du conseil pour nous présenter les possibilités financières de la commune.

Lotissement le Piruit

Jean-Pierre Meunier présente les différents coûts et explique les calculs pour fixer les prix des lots. La TVA n'est pas connue pour le moment, Monsieur Daney nous transmettra ces infos très rapidement.

Tarifification des services périscolaires 2019

Monsieur le Maire rappelle que la commune reprend la compétence écoles au 1^{er} janvier 2019. Il faut délibérer sur les tarifs de la cantine et de la garderie. Il propose que les tarifs actuels soient conservés, à savoir :

- repas élève : 2,45€
- repas adulte : 5,10€
- garderie matin : 1€
- garderie soir : 1€.

Le conseil donne son accord.

Actuellement une diététicienne intervient 5 fois par an pour aider la cantinière à établir les menus. Il est décidé de continuer ce contrat en 2019.

La directrice sollicite la commune pour une subvention pour un séjour pédagogique des CM en mars 2019 dans l'île d'Oléron. Le coût total serait de 240€ par enfant. Il est décidé de se renseigner sur le montant que pourrait verser l'APE. Nous compléterons à hauteur d'environ 1000 € et aiderons, si nécessaire, les familles en difficulté.

Redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de gaz

Comme chaque année, GRDF s'acquitte d'une redevance. Pour 2018, elle sera de 406€.

Questions diverses

- *terrain Patrick Ravaudet*

Actuellement le terrain n'est pas desservi par les réseaux, étant enclavé. Une voie pourrait être créée, qui desservirait le terrain de Monsieur Ravaudet et le terrain de la commune, uniquement si la commune vend un terrain à bâtir (voir CR réunion du 18/09). La démarche est la même pour la desserte électrique.

La question se pose donc de savoir ce que nous envisageons de faire du terrain communal. Monsieur le Maire souhaite s'entretenir avec Patrick Ravaudet au sujet de son terrain.

- *décisions modificatives*

Les DM suivantes doivent être prises :

- | | |
|--|------|
| - 022 dépenses imprévues | -15€ |
| - 6574-77 subvention collège Châteauneuf | +15€ |

Pour subventionner l'édition d'un livre suite au travail réalisé par les classes de 5è sur le thème des masques. Un enfant de Sigogne est scolarisé au collège de Châteauneuf.

- | | |
|---------------------------------------|------------|
| - 020 dépenses imprévues | -1 404,00€ |
| - 2313-105 travaux ex maison Baussand | +1 404,00€ |

Pour financer le remplacement de 2 paires de volets.

- *travaux de voirie mutualisés Grand Cognac*

Monsieur Meunier expose que Grand Cognac propose une convention pour la maîtrise d'œuvre mutualisée pour des travaux de voirie, pour un coût forfaitaire de 500€. Le conseil accepte cette proposition.